

COMITE DIRECTEUR
Samedi 03 décembre 2022 de 10 H 00 à 16 H 30
CREPS de TOULOUSE – 1 Avenue E. BELIN – 31400 TOULOUSE

ACCUEIL 09 H 45

❖ **Etats des Présents :**

ALT Patricia - CARRE Chrystel – LAGIER Elisabeth - LAGONELLE Christine - VALETTE Sandrine - ROZE Bénédicte – BELLANGER Yves (à partir de 11 H 15) - CONGRAS Marc - DE OLIVEIRA José - DELAY Marc - FONTAINE Jules (A.M 14 H 00) - GOUYEN Yves - MONNIER Jean (A.M) - OLIVE André - OLIVE Pierre – ROUSSEAU Daniel – ALBERT Eric

En Visioconférence :

DE ANICETO Marisa - PIAT Jocelyn - DUPRAT Chantal – Thierry DUPRAT

Excusés :

ARCUSET Denis – BARREDA Frédéric - BESSON Jean Frédéric (Pouvoir à Marc CONGRAS) - BROUILLET Gérard - CABANIOLS Alain et Martine - COURTADE Janine (Pouvoir Yves GOUYEN) - LATERRASSE Denise et Gérard – TRAUCHESSEC Cathy – BIAU Dominique - BONACORSI Alexandre (Pouvoir à Bénédicte ROZE) - CHEVAL Christophe – DONNETTE Didier - ITSWEIRE Bertrand – LAGIER Christophe – MACK Daniel - MAUREL Brice – SARRAT Patrick - VACQUIERS Nicolas – TALLET Dominique - BRACKMAN Jean-Paul (retenu en colloque médical)

Quorum :

Pour pouvoir délibérer et voter les propositions de l'ordre du jour, le Comité Directeur doit rassembler 12 membres.

Décompte des présents : 13 voix en présentiel / 2 en visioconférence – 3 pouvoirs

Total des votes = 18 voix

Le quorum étant atteint, l'ordre du jour peut être étudié.

ORDRE DU JOUR :

❖ **Nécrologie :**

AOL

- Décès de Claude Gaudin – Jean-Luc SENAT ainsi que le Papa de Martine CABANIOLS.

Un instant de recueillement est observé pour ces personnes par le Comité Directeur.

❖ **Approbation du PV du CD du 15 OCTOBRE**

Chantal DUPRAT

Pas de PV – Ce CD LAO du 15 octobre n'a pas eu lieu (annulation)

❖ **Résultats des Occitans en Equipe de France**

AOL

Cela concerne essentiellement le Hors Stade :



- Match European Road Race U20 le 17 septembre 2022, à ODERZO en Italie
Sur le 10km juniors Hommes, **Sven DURAND** (Montpellier Athlétique Méditerranée Métropole) prend la 6^e place en 30'41 (temps réel de 30'20) :

- Et nos sélectionnées aux Championnats du Monde de Trail et Montagne :
- **Lili BECK** de l'Athlétique Club Font Romeu finit 7^e de la course (1^{ière} française) - 3^e par équipe dans la catégorie JUNIORS FEMMES
- **Mathilde SAGNE**, des Esclops d'Azun prend quant à elle la 12^e place du Trail court Féminin (1^{ière} française) et 5^e par équipe SENIORS FEMMES
- **Killian ALLAIRE**, des Esclops d'Azun, finit 31^e de la course (3^{ième} français) et obtient en équipe la 5^e place sur la course Montagne SENIORS HOMMES.

Félicitations à eux pour leurs sélections ainsi que pour leurs performances !

❖ **Statistiques Licences**

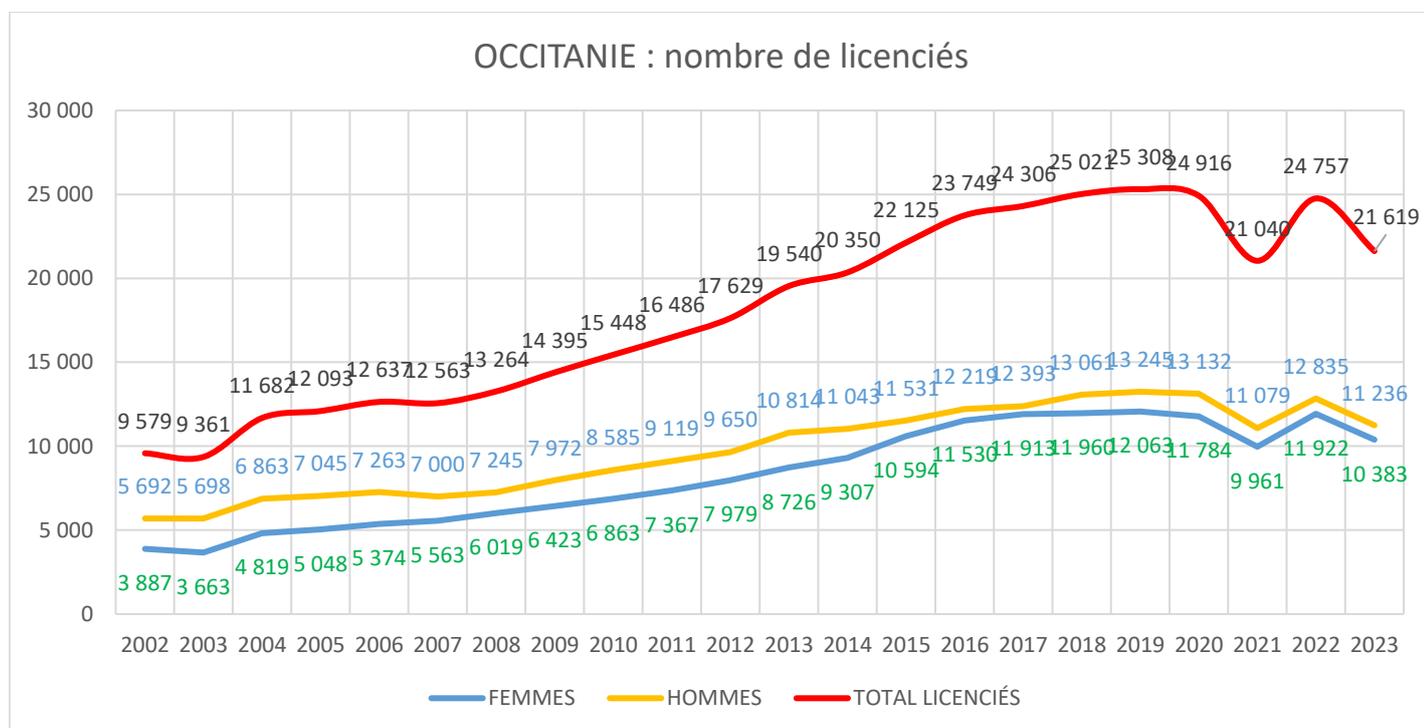
AOL

- La LAO compte un renouvellement de 97.28 % des licenciés de la saison passée à date.
- En France Métropolitaine, nous sommes la ligue qui a le moins renouvelé ses licenciés.
- Analyse : Les clubs qui ont le moins bien renouvelés sont les clubs ayant des soucis d'installations. On accuse une chute des licences de 3%.
Il faut espérer, que le fait d'avoir l'ouverture d'installations refaites dès septembre, permettra d'inverser cette tendance préoccupante.

ETAT DES LICENCES (PAR LIGUE)					Prévisionnel		
		25/11/2021	31/08/2021	25/11/2022	31/08/2022		
		A	B	C		C/B %	C/A %
1	42 BRE	16 655	18 347	17 120	18 859	93,31%	102,79%
2	48 NOR	14 188	15 885	14 500	16 234	91,28%	102,20%
3	46 H-F	22 928	25 580	23 334	26 033	91,22%	101,77%
4	45 G-E	20 966	23 527	21 283	23 883	90,46%	101,51%
5	52 PCA	18 797	21 526	19 043	21 808	88,47%	101,31%
6	41 BFC	9 467	10 537	9 590	10 674	91,01%	101,30%
7	51 P-L	23 665	25 241	23 907	25 499	94,71%	101,02%
8	40 ARA	29 312	32 025	29 610	32 351	92,46%	101,02%
9	47 I-F	46 364	51 715	46 796	52 197	90,49%	100,93%
10	49 N-A	25 057	27 974	25 071	27 990	89,62%	100,06%
11	43 CEN	11 007	12 040	10 795	11 808	89,66%	98,07%
12	50 OCC	22 261	24 757	21 610	24 033	87,29%	97,08%
1	61 W-F	5	17	68	231	400,00%	1360,00%
2	54 GUA	1 160	2 191	2 012	3 800	91,83%	173,45%
3	56 MAR	1 300	1 947	2 074	3 106	106,52%	159,54%
4	55 GUY	474	670	619	875	92,39%	130,59%
5	58 N-C	484	876	623	1 128	71,12%	128,72%
6	59 P-F	577	859	731	1 088	85,10%	126,69%
7	60 REU	3 688	4 836	4 170	5 468	86,23%	113,07%
8	53 C-T	52	57	58	64	101,75%	111,54%
9	44 COR	1 195	1 446	1 180	1 428	81,60%	98,74%
10	57 MAY	306	439	276	396	62,87%	90,20%

Problème de STADE		
		-803
AS CARCASSONNE		-47
VERGEZE		-123
TOULOUSE (Stde TOULOUSAIN)		-27
TOULOUSE (ASPTT)		-16
TOULOUSE (CA BALMA)		-98
AC MONTPELLIER		-264
ATHLE 66 (PERPIGNAN)		-122

Catégorie	Mixte						Pour mémoire
	2023	2022	2021	2020	Ecart	%	2022
BABY	583	688	542	558	146	26,94%	26,94%
EVEIL ATHLETIQUE	2872	3447	2911	2957	536	18,41%	18,41%
POUSSIN	2426	3261	2540	2730	721	28,39%	28,39%
BENJAMIN	1832	2152	1838	1857	314	17,08%	17,08%
MINIME	1691	1738	1538	1754	200	13,00%	13,00%
CADET	1110	1171	1033	1226	138	13,36%	13,36%
JUNIOR	591	685	603	784	82	13,60%	13,60%
ESPOIR	491	540	466	550	74	15,88%	15,88%
SENIOR	1478	1686	1263	1868	423	33,49%	33,49%
MASTER	8545	9389	8306	10632	1083	13,04%	13,04%
Total Saison :	21619	24757	21040	24916	3 717	17,67%	17,67%



❖ Agenda passé de la Ligue

1- Bilan Opération Job-dating

Éric ALBERT

C'est l'action « Du Stade vers l'Emploi »

- 6 étapes étaient prévues : Balma, Nîmes, Montpellier, Castres, Montauban et Tarbes.
- Ces opérations ont été entièrement financées par la fédération (Bureau National), pour chaque journée.

Grâce à ces financements, il a été possible de prendre en charge les repas du midi, ainsi que les frais de déplacement des équipes encadrantes vers ces stades.

Chaque intervenant sur des clubs locaux ou CDA, mobilisés sur ces opérations, a reçu 100 Euros pour leur aide à l'encadrement.

Le Bilan financier de cette opération est bénéficiaire pour la ligue (un peu plus de 1 000€) C'est donc un événement intéressant pour la ligue.

PERSPECTIVE DE CETTE OPERATION :

La réunion avec la direction régionale pour l'emploi le 17 novembre 2022, a permis de faire le bilan de cette opération :

- Re conduite de dates pour 2023.

A ce jour on ne sait pas combien de dates seront mises en place pour 2023 car il y a d'autres sports qui interviendront sur ces journées « Du sport à l'emploi » et il y aura un partage entre les différentes fédérations. On devrait passer de 100 dates cette année à 300 dates (concernant tous les sports).

- Les employés de la ligue en charge de ces actions ont demandé que soit mis en place, dans la mesure du possible :

* 1 date par département

* que le financement soit pris en charge par Pôle Emploi Régional, si la fédération ne reconduisait pas le financement, comme cela se passe dans d'autres ligues.

Pierre OLIVE demande si les statistiques de retour à l'emploi dans nos opérations sont connues.

Eric ALBERT connaît les données sur le plan national : entre 35 et 40% des personnes qui ont participé à ce type d'action auraient retrouvé un emploi, ce qui est très encourageant.

2- Rencontres du secteur scolaire :

Éric ALBERT

Il s'agit plutôt de l'évaluation de la forme des enfants en milieu scolaire :

- 1 opération privée a été faite à Mazères en Ariège sur une après-midi (sur demande de la FCPE d'Occitanie)

Cela a été compliqué car il y a eu bien peu de monde dans le cadre d'une opération PROMOTIONNELLE DU SPORT SANTE.

- Une cinquantaine de personnes ont fait les différents ateliers proposés (pas que l'action proposée par la LAO).

- Les intervenants de la ligue ont évalué la forme de 36 personnes.

Cette action a permis le rodage des tests proposés :

- Le diagno-forme pour les adolescents et actifs
- Le diagno Kid : enfants 6/12 ans
- Le diagno- Pocket : pour l'entreprise

A la fin de chaque journée ou demi-journée, les encadrants LAO doivent imprimer les documents personnels pour donner le diagnostic aux « stagiaires ». Ces impressions doivent être faites en couleur de façon que les résultats puissent être parlants pour les personnes.

De ce fait, la LAO a dû investir dans une imprimante couleur dédiée à ces actions.

➤ Observatoire de la forme auprès des enfants sur les classes CE2 :

- La fédération d'athlétisme a vendu cette opération à l'ANS national qui en assure le financement.

La fédération a donc mis en place ce dispositif pour évaluer la forme de 24 000 enfants sur le territoire et a donc missionné les ligues pour tester les enfants.

- **1875** enfants en Occitanie doivent être évalués.

Des prises de contact ont donc été faites par les employés de la LAO auprès des Communes et d'écoles.

- La cible pour ces tests a été axée sur les communes qui sont labellisées « Terres de jeux 2024 »

et sur les écoles labellisées « Génération Paris 2024 », ce qui représente environ 350 écoles élémentaires d'Occitanie.

- Les tests ont eu lieu dernièrement à **TARBES** (NOVEMBRE), centrés sur des CE2. Cela représente 90 enfants testées.

Comme pour les autres journées tests, une demande d'intervention de personnes des clubs locaux d'athlétisme a été faite pour aider à l'encadrement de cette action.

- Prochaine étape, durant ce mois de décembre à **CARMAUX** avec 300 enfants à tester sur la journée.

- Des conditions d'infrastructures à minimum sont nécessaires pour cette action : Nécessité d'avoir un gymnase à proximité ! Mais peu d'écoles élémentaires ont de telles infrastructures, ce qui demande le déplacement des enfants vers les gymnases.

- Tous les tests proposés ont été validés par l'Education Nationale, et ces tests se passent pendant le temps scolaire.
- Des contacts avec des écoles sur **Sète** ont été faits.

- REMARQUE : On constate qu'avec les **écoles toulousaines**, c'est beaucoup plus frileux pour ce type d'intervention, mais l'expérience acquise avec l'école de Tarbes devrait permettre de pouvoir présenter de manière plus concrète le projet.

Cette opération a été confiée à Elodie SALAS notre employée (référente IRFO de l'Occitanie), et dont la mission au niveau de la LAO est de développer des actions en lien avec la santé, sur le territoire de la LAO.

- D'un point de vue budgétisation :

Chaque fois que l'on fait passer un test, on rentre les résultats d'un enfant sur le site de l'IRFO, ce qui revient par test à 1.20 €.

C'est la Fédération qui prend en charge cette dépense : Elle dédommage donc la ligue à hauteur de 4 000€. Heureusement, la LAO avait anticipé, et fait une demande de subventions au niveau ANS (5000€ pour les projets de la forme), ce qui permet de compléter le prix de ces tests et des équipements qu'il a été nécessaire d'acheter.

❖ **Rencontre des Territoires**

Marc DELAY

➤ **Souci de définition du territoire :**

Pour certains, le territoire c'est le département, pour d'autres une association de départements.

Mais dans le cas de petits départements et de leur localisation, on ne peut pas acter cette dernière définition.

Les Présidents des Comités départementaux se sont posés la question du devenir des départements périphériques (65/30/09)

Il faudrait réfléchir à des regroupements, permettant de désenclaver certains départements, et ne pas laisser pour compte certains départements, en tenant compte des distances entre les différents acteurs de ces territoires.

PISTES DE REFLEXION :

Doit-on mettre en place des territoires de manière pérenne ou à géométrie variable et modifier les regroupements selon les actions à mener.

Y aura-t-il des laissés pour compte ?

ETRE VIGILANT : Des territoires sont déjà en place, ce qui pourraient être bloquant pour d'autres actions. Il y a d'ailleurs actuellement selon les catégories une certaine saturation d'effectifs et il paraît donc difficile d'ouvrir davantage le territoire des 31/32/82.

Lors de la réunion des Territoires est ressorti qu'il ne faudrait pas laisser des Territoires de côtés.

DU POINT DE VUE FORMATION :

La formation sur chaque territoire est possible, due à la présence de formateurs à proximité.

❖ **Compte-rendu du comité Directeur FFA (octobre 2022)**

Elisabeth LAGIER

André Giraud a fait un compte rendu de l'Européen Athlétic Running qui désire qu'il y ait un regroupement des 5km, 10km, semi-marathon et marathon sur une seule journée.

Il fait part des points suivants :

- Inclusion par le sport : la FFA serait moteur et pris en exemple.
- Créer des emplois dans les clubs.
- Réformer des diplômes d'Etat.
- **Femmes dirigeantes** : appel à candidature du CNOSEF :

300 femmes pour devenir dirigeantes ou améliorer sur 1 an (150) ses expériences de dirigeantes. Actuellement en formation – Actions pour promouvoir la mixité.

- **Centre d'entraînement de Bourgoin Jallieu** (stade couvert, hébergement et siège de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes).

André Giraud a été reçu à Maignon pour rechercher des financements.

- **Olympiades de quartier** : les lancers en janvier pour avoir un financement.

Cible : les quartiers sensibles – projet locaux lancés par les clubs– ce seront les structures régionales qui recevront les subventions et ce sont les clubs locaux qui doivent faire les actions.

- **Séminaire du bureau fédéral** : il s'est déroulé dans les locaux de France Télévision :
 - *Athlé pour tous
 - *Professionnalisation
 - *Mise en route service civique financé par l'Etat – 70 employés en service civique au niveau de la FFA.

Financement : 100 euros par mois pour les clubs.

Ces Services civiques occupent davantage des emplois sur les postes administratifs car ne peuvent pas faire d'entraînement.

- Récompenses aux athlètes mondiaux : stade et running ont eu lieu.
- Epreuves combinées : projet d'un décathlon féminin à Talence.
- Projet d'exposition lors des JO consacré à l'athlé.

Jean GRACIA a évoqué la **loi sur le sport 2 mars 2022** :

- Parité au 1^{er} janvier 2024 pour institutions nationales.
- Renforcement des collèges au niveau fédéral avec systématiquement la parité.
- Limitation des mandats : 3 possibles
- Déclaration des biens pour le Président, secrétaire général, trésorier, vice-secrétaire... au niveau FFA dès 2024 et pour toutes les structures déconcentrées en 2028.
- Vote des clubs pour le COMITE DIRECTEUR de la Fédération – pas de pouvoirs possibles – Modalités encore à définir. **L'AG de la FFA aura lieu les 28/29 avril à MARIGNANE.**

Marcel FERRARI a fait part du plan d'investissement et notamment de l'impact financier des 6 euros pour les 24 emplois créés au niveau des ligues. **L'aide de l'Etat est sur 3 ans, la fédération aiderait sur 10 ans.**

Philippe BOIDE annonce la refonte site internet ainsi que du Logica.

Il y a un renforcement des outils informatiques et du webinaire qui devront être une vitrine pour les JO. Il convient donc d'en faciliter l'accès.

Anne TOURNIER-LASSERVE parle du secteur « professionnalisation des athlètes ». Il y a actuellement 93 athlètes professionnels (donc en forte augmentation).

Pour ces athlètes, il ne peut pas y avoir de mutation si l'athlète est sous contrat, sauf durant la période allant du 1^{er} au 31 janvier !

Actuellement, la FFA donne une Aide financière à 8 entraîneurs PRO A (sous le dispositif d'auto-entrepreneurs).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Discussion sur Meetings Outdoors et Indoors :

Il est important d'augmenter le niveau de ces meetings, car actuellement au niveau Ranking, les points rapportés sont inférieurs à ceux sur l'étranger, ce qui oblige les athlètes à concourir davantage sur l'étranger.

Un cahier des charges sera mis en place pour avoir des meetings plus attractifs afin d'offrir aux athlètes les conditions optimales.

- Vote à la Commission Nationale de Marche :

Maryse BRETON a été élue à l'unanimité à la suite de la démission de Dominique PLEE alors président.

- Catégorie d'âge des Masters :

Ils gardent la même date de transfert d'âge mais le passage sera au 1^{er} sept pour le Hors Stade.

Pour le stade il y a une adaptation des catégories selon la date de naissance (à l'anniversaire, changement de tranche d'âge) ; les records seront en accord avec le changement de saison.

- Paris 2024 : **VOLONTAIRES TECHNIQUES**

600 volontaires ont été identifiés – Confirmation par le COJO en 2023 des personnes qui seront officiellement retenues.

Jury

185 personnes + 8 starters + 1 lecteur et 2 ratisseurs – répartis en 2 sessions (chaque ligue fournit la liste en décembre 2022).

REMARQUE : Pour la LAO, c'est un potentiel de 14 juges y compris les OTN soit 10 personnes + 1 suppléant qui seront notifiés.

Billetterie :

500 000 euros de places achetées par la fédération.

NB : Le COJO a fait appel à la fédération d'athlétisme car ils ont besoin de signaleurs pour les épreuves du marathon masculin + marathon open + marathon féminin organisés.

Cette fourniture de signaleurs correspond à l'investissement des 500 000 euros des places achetées, ce qui permet ainsi à la FFA d'avoir une opération « budgétaire blanche ».

Aujourd'hui il n'y a plus d'hébergement disponible pour ces JO sur Paris

- **La LAO désire acheter 40 places pour le SAMEDI 3 AOUT, en soirée du décathlon (2^e jour). Le billet coûte 366 euros, en catégorie B.**

Les billets seront offerts par la ligue aux Membres actifs du Comité Directeur, Présidents des CDA, les 7 employés de la LAO.

VOTE PAR RAPPORT AU BILLETS POUR LES J.O.

(Quorum de 18 voix)

- Autorisez-vous cette dépense de 40 places pour la journée du 3 août 2024 ?

OUI : 17

NON : 0

ABSTENTIONS : 1

L'achat de 40 places pour les J.O. pour la journée du 3 août 2024 est accepté.

- **NOTE DE FRAIS AU NIVEAU DE LA FFA – NOUVELLES DIRECTIVES :**

Les personnes des commissions nationales devront passer par la plateforme de gestion des frais « **JENGI CONNECT** » mise en place par la FFA, pour se faire rembourser les frais de leurs déplacements (loi de dématérialisation des notes de frais).

La déclinaison au niveau des ligues, comités et clubs de cette dématérialisation est demandée par la FFA, mais une période d'adaptation sera nécessaire et progressive.

Le coût, par utilisateur actif sur cette plateforme qu'utilisera la FFA, est de 5 euros.

André OLIVE donne mission à Elisabeth LAGIER de se renseigner sur le fonctionnement et le coût de

« **Jengi Connect** » auprès de la fédération, et de demander si les ligues, les clubs peuvent être rattachés à la même application fédérale.

Eric ALBERT communique qu'il effectue aussi des recherches de son côté. Les coûts semblent être du même niveau que l'application choisie par la fédération.

- ❖ **Circulaires Financière 2023** Alain CABANIOLS (absent et remplacé par E. Albert)

- Remboursement au cours de nos compétitions = bases similaires aux années précédentes.
- Pénalités : 10 euros pour non-restitution des puces.
- Maintien des pénalités pour absence de club à l'AG.
- Engagement aux compétitions, reconduit tel que, pour les personnes extérieures à la LAO – de même pour les qualifications exceptionnelles.
- Indemnités des intervenants :
 - Au niveau médical :

La commission médicale a fait une proposition, en s'inspirant du niveau national pour un défraiement plus élevé.

L'exécutif opérationnel a estimé que l'on pouvait augmenter à 130€ pour le défraiement d'un médecin (c'était 110 euros en 2022) et 120€ pour les kinés **LORS DES COMPETITIONS REGIONALES**.

Pour la Couverture « STAGE » par un Kiné professionnel (donc avec le diplôme) le défraiement s'élèvera à 120 euros mais pour les élèves Kiné, il leur sera défrayé 100 euros car ils doivent être encadrés par un tuteur diplômé.

- Formateurs et cadres fédéraux :
CADRES D'ENTRAINEURS AU NIVEAU CRE :

Ces cadres d'entraîneurs sont défrayés si production d'une facture « auto-entrepreneur ». Par rapport au salaire brut proposé dans la circulaire, il faut savoir que 22 à 23 % de cette somme est versée pour payer les charges, ce qui diminue l'indemnité versé à ces intervenants. Ces cadres reçoivent en gros : 9,60 euros net de l'heure aujourd'hui.

Yves BELLANGER pense que si l'on veut fidéliser ces personnes compétentes, sur les stages notamment, nous devons augmenter ces taux horaires.

Bénédicte ROZE demande que le défraiement de ces cadres d'entraînement soient mentionnés en dehors de la rubrique « formateurs ».

Eric ALBERT fait part que sur le dernier stage, deux sites ont été mis en place, ce qui représente plus de 20 entraîneurs qui ont été présents. Il note également que ces cadres intervenants sur les CRE mutualisent leurs interventions avec leur groupe d'athlètes de club. Il faut savoir que le défraiement par la ligue d'un stage de trois jours ne représente en fait que 48 heures de stage effectif (temps d'encadrement en stage).

Chaque fois que l'on fait un stage, des bulletins de salaire doivent être faits pour des professionnels qui ont un diplôme d'Etat.

Alors comment faire pour avoir des encadrants ?

- Une mission est confiée à un groupe de travail, qui doit étudier de manière spécifique cet encadrement sportif, afin d'améliorer la situation.

Ce groupe sera constitué d'Yves BELLANGER, Marc CONGRAS, Eric ALBERT, Alain CABANIOLS, André OLIVE.

DU POINT DE VUE DE LA FORMATION DES OFFICIELS TECHNIQUES :

Sandrine VALETTE propose que l'on revoie les taux horaires qui sont mentionnés, car pour le présentiel on parle de ½ journée ou journée et pour la formation en visioconférence, on a un tarif horaire.

Elle propose donc un **taux de 12€ de l'heure autant en présentiel qu'en visioconférence, sachant que désormais les formations se déclinent en modules de 2 à 3 heures.**

Le correctif est accepté et fait.

VOTE PAR RAPPORT A LA CIRCULAIRE FINANCIERE

(Quorum de 18 voix)

- Acceptez-vous la nouvelle circulaire financière ?

OUI : 10

NON : 7

ABSTENTION : 1

❖ **Compte rendu du GTO de CARCASSONNE**

BELLANGER – CONGRAS

- Objectifs :

Partager avec les entraîneurs leur vision de l'athlétisme de compétition et trouver des moyens de développer notre athlé pour le faire évoluer.

Se rappeler que notre objectif est avant tout l'athlète.

- Bilan des assises :

Les actions menées auprès de la catégorie MI est une grande satisfaction pour toute l'Occitanie, en termes de résultats.

- Jocelyn PIAT à propos des catégories CA/JU/ES Occitanie :

Notre place actuelle de l'Occitanie révèle un niveau de performances insatisfaisantes.

Nous avons des faiblesses alors que la majorité des entraîneurs effectuent un travail conséquent.

Une analyse détaillée, discipline par discipline du classement des 20 meilleurs au bilan national pour la saison 2021-22 fait apparaître les forces et faiblesses suivantes :

	Homme	Femmes
Faiblesses de l'Occitanie :		
	Sprint court	Lancers
	Perche	
Forces de l'Occitanie :		
	Epreuves Combinées	Epreuves Combinées
	Longueur	
	Disque	

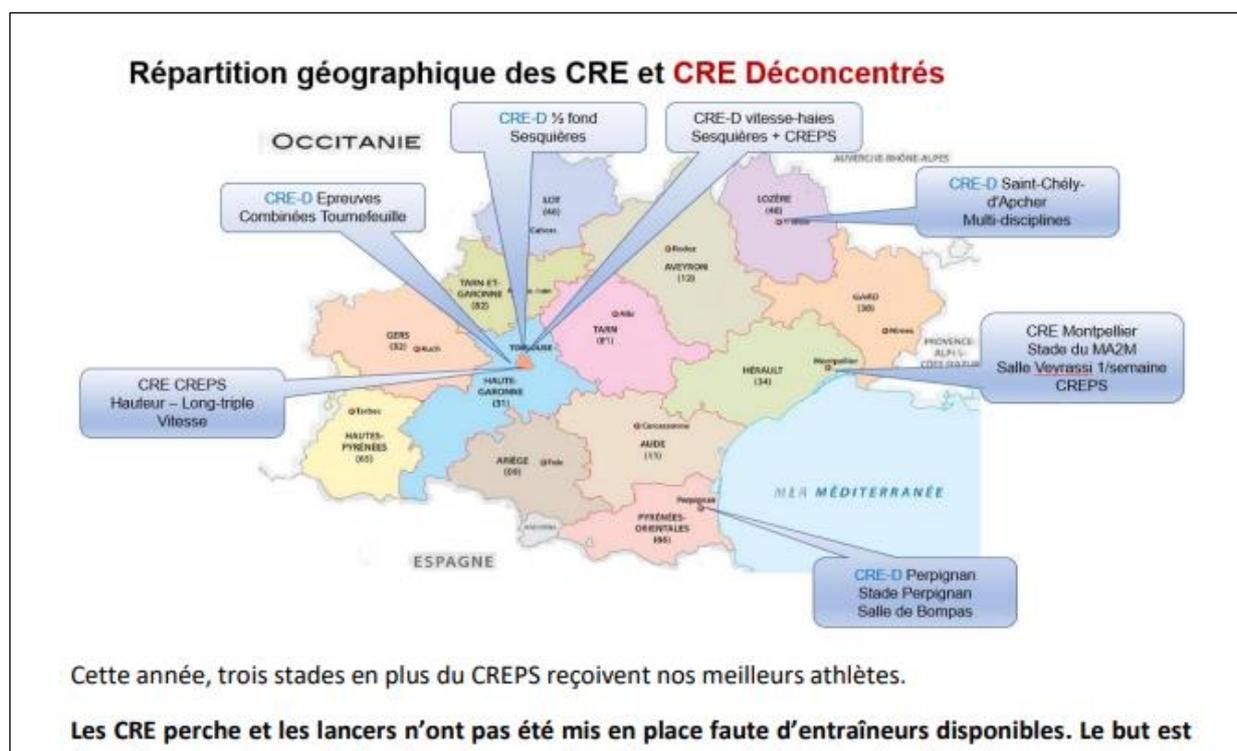
L'Occitanie à une marge de progression importante.

Jocelyn pense que nous pouvons faire mieux, notamment en formant les entraîneurs des clubs. Il pose la question : Que peut-on proposer à nos entraîneurs pour continuer à se former après leur formation initiale ? Il ajoute que nos Minimes ont de bons résultats. La poursuite de ces bons résultats dans les catégories supérieures est corrélée au niveau de compétence de leur encadrement.

- Jean MONNIER nous indique que la formation, en termes de propositions de formation, avance à grand pas cette année.

Nous avons réussi à mettre en place une plus grande cohérence, par rapport aux formations qui se déclinent avec l'OFA en modules.

Le fonctionnement avec les CREPS a eu moins d'intérêt, car dans l'année les centres régionaux déconcentrés ont permis aux athlètes régionaux de pouvoir s'entraîner à un bon niveau.



Les entraîneurs présents lors de cette 2^e session d'Assises ont manifesté la nécessité d'améliorer la communication entre les CRE et tous les entraîneurs.

Une fiche de liaison est mise en place afin de recueillir les informations importantes : de l'entraîneur vers les cadres de stage et au retour du stage entre les encadrants des stages et l'entraîneur de l'athlète.

Remontée des Groupes de travail par disciplines lors de ce rassemblement :

- Améliorer le niveau des entraîneurs est nécessaire :
Mettre en place la formation continue (colloque – échange entre entraîneurs, ...)
- Influence négative des infrastructures, notamment couvertes.
Réflexion l'an passé sur ces infrastructures : il est important de relancer cet élément.
- Coordonner les actions entre les CDA et la ligue.
- Définir pour chaque discipline des référents qui pourraient être :

➤ **Le tableau des coordinateurs a été mis à jour en séance avec les candidats qui se sont proposés**

Le coordinateur doit mettre en relation les différents acteurs de sa discipline et faire remonter les informations, les besoins aux référents Ligue.

Nom	Coordinateur	Aide(s)	Facilitateur et Référent LAO
Epreuves Combinées	Marisa De Aniceto (LAO)	Amed Lentih Vincent Aubin Patrick Fauger	<u>Yves G.</u> Yves B.
Sauts	<u>Jocelyn Piat</u> (LAO) Jean Monnier (LAO)	David Vincent Jean-Louis Jacob Emma Lopez Mathieu Couderc	<u>Yves B.</u> - Marc
Perche	Vincent Aubin	Claude Martin	Christine
Forme et Santé	Elodie Salas (LAO)		-
Nom	Coordinateur	Aide(s)	Facilitateur et Référent LAO
Sprint-haies	Léandre Stanis	Stéphane Gautier Patrice Konan	Christine
Lancers	Michael Conjungo	Marisa de Aniceto	Yves G + <u>Marc</u>
½ fond	Gilles Garcia	Sophiane Al Khaliki Ali Belkacem	Marc
Marche	Jérôme Durand	Patrice Brochot André Casal (à confirmer)	Marc

Bénédicte ROZE demande pourquoi il n'y a pas de coordinateur pour les U16.

André OLIVE précise que ce document a été établi lors des assises, et que l'on pourrait aussi se poser la question des autres catégories.

Le choix a été fait selon les types d'épreuves.

Marc CONGRAS et Yves BELLANGER précise que c'est Marisa qui est la référente des U16, et que cela n'a pas été remis en cause lors de ces assises.

Bénédicte pense qu'il faudrait mentionner la responsabilité de Marisa sur les U16 et mettre une personne « facilitateur » afin de l'aider dans sa mission. Le référent de la ligue pourrait ainsi être précisé également, ce qui éviterait, pour la suite, de se demander qui peut accompagner en stages et en déplacements compétitions ces U16.

Cette remarque est prise en compte, mais ne peut être rajoutée à cette présentation, puisqu'il s'agit ici de la synthèse des travaux du GTO.

Eric ALBERT propose de rajouter dans le « projet de performance territorial » tout ce tableau, sans oublier la référente des U16, qui a dans ses missions pour la ligue, cette responsabilité.

Marc DELAY fait remarquer qu'il doit aussi être travaillé les réflexions :

- Comment garder nos minimales ?
- Comment les fait-on passer Cadets ?

Le passage de Mi à CA est un véritable sujet de réflexion, car beaucoup de nos athlètes ont du mal à poursuivre dans les catégories CA à SE.

VOTE PAR RAPPORT A CETTE LISTE DE COORDINATEURS

(Quorum de 18 voix)

- Acceptez-vous la liste de coordinateurs proposée par le GTO, en y ajoutant les U16 comme évoqués lors de ce Comité Directeur ?

OUI : 18

NON : 0

ABSTENTION : 0

Les propositions du GTO et le rajout des U16 sont validées par le Comité Directeur.

LORS du BILAN du GTO, il est ressorti :

- Que pour les CRE déconcentrés, il y a nécessité de mettre en place une convention, puisque ces centres sont sur des stades de l'Occitanie, au sein même des clubs.
- Que les Techniciens ont mis en place les stages et des déplacements de compétitions en équipes, élargis pour notre athlétisme occitan.
- Que les actions de formation ont été facilitées cette année avec le travail de Jean MONNIER, employé de la LAO..

Ressentis des élus à la suite de ces assises :

Les entraîneurs (une quarantaine) étaient satisfaits du travail entrepris sur le week-end. La dynamique de ces rassemblements est créée.

Lors du GTO a été faite une proposition par des techniciens pour les U16 : mettre en place des compétitions de triatlons pour les championnats régionaux Mi et BE. Cette proposition n'a pas été retenue par les membres de la CRJ.

Le bilan marque la faible représentation des CRJ départementales lors de ces assises. Pourtant Marc CONGRAS avait pris soin d'appeler les CDA et les présidents des CRJ, pour

les convier à participer à ces assises. Un seul des 13 départements a répondu et était présent ainsi qu'un président des CDA.

Il reste donc à motiver le Comité des territoires, pour qu'il y ait plus de présidents de ces CDJ et de responsables U16 qui participent et puissent apporter leurs idées !

Dans le bilan, on note également le retour des techniciens, suite au GTO : Le fait de rassembler des entraîneurs est une évolution, et permet une meilleure cohésion entre les 2 parties de la LAO.

Ils constatent une belle organisation mais pense qu'il faudra améliorer le travail en tables rondes. Il y a toutefois un bel entrain qui se développe suite à ces rassemblements.

Marc DELAY pense que les territoires sont plus disposés à décliner des actions (plutôt que ce soit la ligue qui incite les territoires à décliner les actions). Cela enlèverait peut-être l'impression de « jugement » par la ligue...

Marc CONGRAS : Des initiatives sembleraient venir de clubs et de départements (ex : perche à Montpellier où des rassemblements de clubs s'opèrent face à ces initiatives locales).

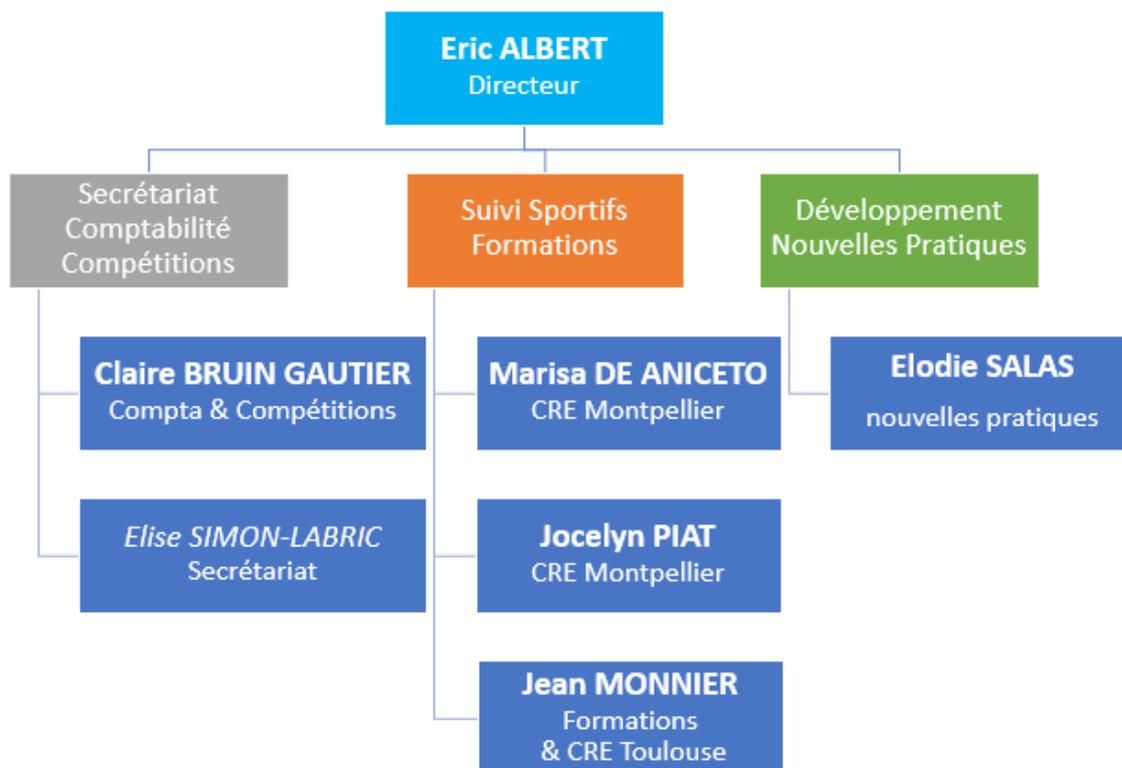
André OLIVE : Il ne faut pas que les territoires pensent que c'est la ligue qui va mettre en place de A à Z les actions ; mais des axes effectivement pourraient être initiés par la LAO, et notamment avec le nouveau technicien (Jean MONNIER).

Prochaine réunion du GTO 2023 : CREPS DE TOULOUSE

❖ Le point sur les emplois de la ligue

AOL - Éric ALBERT

Présentation des missions des 7 employés à temps plein.



Parmi ces emplois, la LAO possède 2 contrats aidés :

- Eric ALBERT pour qui l'aide court encore sur 1 an
- Jean MONNIER sur 2 ans

Pour Elodie SALAS, dont l'emploi est axé sur le développement des nouvelles pratiques, nous avons un contrat aidé pendant les années 2023 / 2024 / 2025 mais aussi une aide de la FFA pendant 10 ans.

L'emploi de secrétariat qu'occupait Elodie SALAS est pourvu par la nouvelle employée Elise SIMON-LABRIC.

❖ ANS 2023

Yves BELLANGER

Les réunions d'informations auprès des clubs et des comités, ainsi qu'une intervention au niveau du Comité des Territoires, et le support téléphonique offert au club, ont permis d'augmenter les demandes de subventions à l'ANS.

Les dossiers non honorés seront ceux qui n'ont pas fait une demande renseignant les critères de bases annoncés dans le dossier ANS.

➤ 9 CDA ont déposé un dossier.

Les comités départementaux pourraient davantage se pencher sur des actions de structuration, comme le fait de réunir les clubs pour créer des projets, pour mettre de la convivialité.

Il faudra pour l'avenir que les CDA fassent davantage attention à ces projets obligatoires.

Dépôt des demandes sur COMPTE-ASSO.

REMARQUE : IL FAUT ABSOLUMENT QUE LE BILAN DE L'ANNEE A-1 soit saisi sur cette plateforme, sous peine de ne pas voir la demande de subvention honorée.

➤ 30 clubs ont déposé une demande de subventions, mais 4 n'avaient pas de dirigeants formés donc pas de label. Ils ne pourront donc pas avoir de subventions.

➤ 10 000 euros d'augmentation cette année avec les clubs. On constate que les dossiers tiennent la route.

➤ Tassement des demandes émises par les clubs. On se demande pourquoi, puisque ces subventions sont relativement faciles à obtenir, dès lors que l'on envisage les actions ciblées.

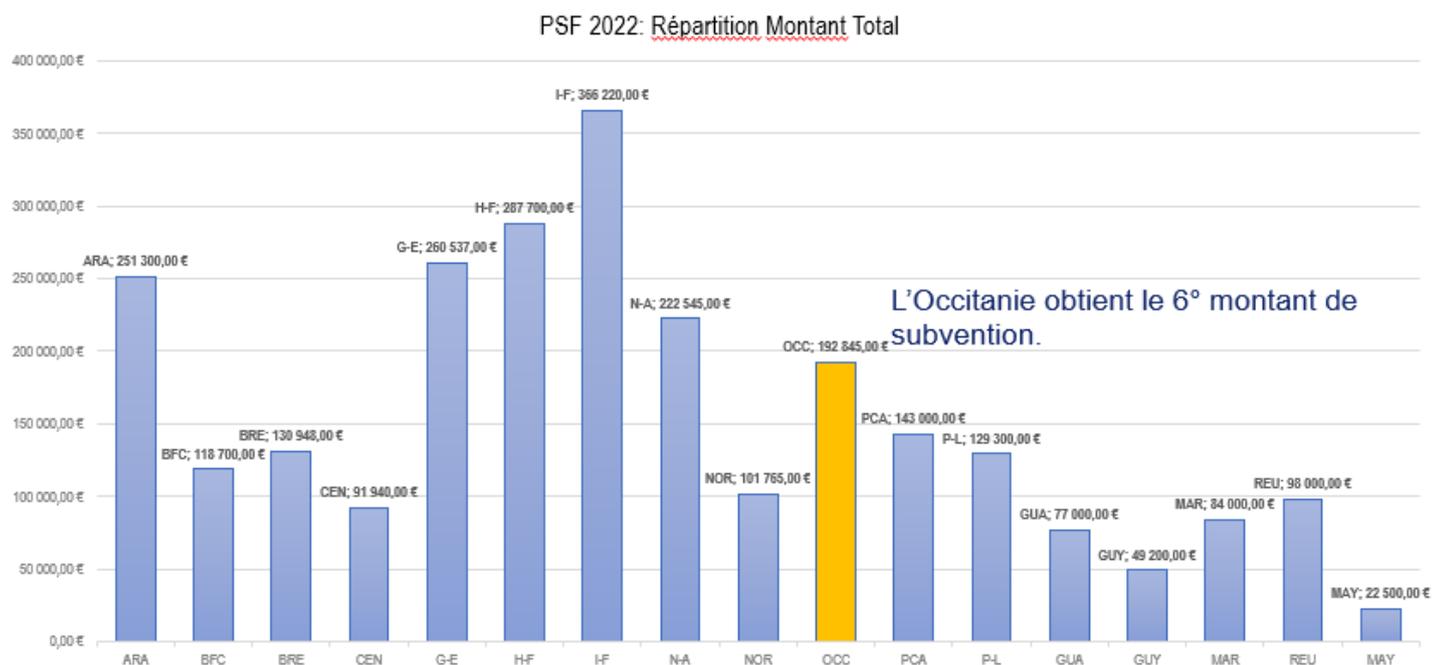
➤ 6^e en subvention au niveau des ligues (nous sommes aussi 6^e en termes de licenciés)

Comparaison Campagne PSF 2019 / 2020 / 2021 / 2022

	2019 Nb Struc Subv	2019 Montant Obtenu	2020 Nb Struc Subv	2020 Montant Obtenu	2021 Nb Struc Subv	2021 Montant Obtenu	2022 Nb Struc Subv	2022 Montant Obtenu
Ligues	16	619 517,00 €	16	616 755,00 €	16	728 500,00 €	= 16	737 298,00 €
CD	51	415 500,00 €	71	412 806,00 €	73	624 300,00 €	↘ 68	593 145,00 €
Clubs	232	846 983,00 €	341	1 002 439,00 €	353	1 313 400,00 €	↘ 346	1 297 057,00 €
TOTAL	299	1 882 000,00 €	428	2 032 000,00 €	442	2 666 200,00 €	↘ 430	2 627 500,00 €

REMARQUE : L'ANS 2023 devraient être en baisse car :
ANS 2021 a été majorée pour donner les moyens aux structures de repartir après COVID
ANS 2022 a profité du versement des Crédits Pass'Sport non dépensés.

Au niveau national : Analyse par ligue



❖ Les Commissions (Point à date).

Yves GOUYEN – Jean MONNIER

○ Le point sur la Formation

Il a fallu se restructurer avec le départ en retraite de techniciens.

- Du point de vue Jury : Sandrine VALETTE a pris à bras de corps son rôle, ce qui a permis la mise en place de formations.
- Du point de vue dirigeants : peu de personnes se sont mis sur ces types de formation.

Le site de l'OFA : outil qui peut être intéressant car il est très riche.

- Jean MONNIER a réussi à mettre en place la formation des entraîneurs, en proposant des regroupements de modules qui se trouvent sur le site de la LAO, dans la plaquette qu'il a mis en place et qui permet de visualiser les diverses formations :



○ Le point sur les cadres d'entraînement (point à date)

- 48 sessions en saison 2023 organisées ou prévues sur le 1^{er} weekend de novembre : 43 en présentiels et 5 en distanciels – La relance est visible.

Cela représente 300 inscriptions depuis le 1^{er} septembre 2022, de 119 en distanciel et 181 en présentiel soit des moyennes de 6 stagiaires en distanciel et en moyenne 4 en présentiel, sachant qu'en présentiel il s'agit de mise en situation pratique, et donc le nombre plus restreint est nécessaire, afin que les stagiaires puissent être mis dans les meilleures conditions de formation.

On distingue dans les formations faites :

- La formation générale (assistants)
- Les U16, qui eux rassemblent beaucoup de monde,
- La formation par spécialités.

Sur les formations pratiques, ce sont 90 stagiaires différents qui étaient inscrits et seulement 3 ne se sont pas présentés.

- Analyse au niveau des territoires :

C'est le 81 qui compte le plus de stagiaires, mais il faut mentionner que le travail s'est fait en lien avec le CDA81 sur les U16, car un travail de recensement au niveau du TARN avait été fait et du coup la LAO a répondu à la demande de ce département pour les soutenir dans leurs actions de formation.

Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard, de par leur proximité aux deux grandes villes que sont Montpellier et Toulouse, ont bien fréquenté ces formations, mais la Lozère et le Lot se sont bien déplacés aussi, (pourtant plus éloignés des lieux de formation). Cependant, on constate que l'Aveyron n'a eu aucun stagiaire sur ces formations !

Ce sont le plus souvent les politiques de clubs qui permettent de motiver l'envoi de stagiaires en formation : ECLA Albi, Athlé Lozère, Ma2m, Cahors, Figeac, Blagnac.

- Analyses plus serrées sur les filières qui ont été demandées par les stagiaires :
 - Filière compétitions : Le Tronc Commun rassemble le plus de personnes, en formant des assistants
 - Filière performance : 28 personnes ont fait cette formation
 - Filière U12 : Education athlétique est en train de se faire, et représente de 40 à 50 personnes
 - Filière spécialités ; elle ne fonctionne pas suffisamment. La demande se situe pour les U16, les spécialités du running, ainsi que la marche nordique.

On peut donc dire qu'il y a bien au niveau de l'Occitanie une relance des formations de cadres d'entraînement.

L'accent sera mis prochainement sur la remise en route au niveau de la formation par spécialité.

Perspectives :

- Formation continue :

Mise en place d'un colloque sur le saut en longueur animé par Robert EMMIYAN et Kader KLOUCHI

Le samedi 18 mars 2023– CREPS TOULOUSE

avec le soutien Dominique HERNANDEZ (demande formulée par Robert EMMIYAN pour une intervention théorique)

Financement :

Thierry MOYSE, responsable national formation OFA encadrement sportif, indique qu'il y a la possibilité de financement du colloque (frais pédagogique et frais des intervenants) par l'Organisme de Formation de l'Athlétisme, sous les conditions :

Les frais d'inscription se monteraient à 30 euros pour le colloque sans les repas des participants.

Jean MONNIER demande si les frais de repas pourraient être pris en charge par la ligue.

VOTE PAR RAPPORT A LA PRISE EN CHARGE DES REPAS PAR LA LAO POUR CE COLLOQUE

(Quorum de 18 voix)

- Autorisez-vous cette dépense de 2000 euros ?

OUI : 18

NON : 0

ABSTENTIONS : 0

Après discussion, le COMITE DIRECTEUR décide à l'unanimité, que les 2 000 euros prévus pour ce colloque (subventions), seront affectés pour prendre en charge les repas des participants.

La ligue contactera également le partenaire « CREDIT MUTUEL » afin qu'un cadeau de bienvenue soit offert à chaque participant à ce colloque (un bloc de prise de notes + stylo par exemple).

Robert EMMIYAN fait partie des entraîneurs nationaux et de ce fait, il ne pourra pas être défrayé car l'OFA considèrera que ce colloque fait partie de sa mission.

Afin qu'il vienne animer ce colloque, les organisateurs occitans pensent qu'un geste de courtoisie devra être fait envers cette personne, pour le remercier de nous accorder de son temps (coffret cadeau par exemple)

AVANTAGES :

Le responsable de l'OFA national sur les cadres d'entraînement, propose d'étudier la proposition de mettre une équivalence pour les participants de ce colloque, dans la mesure où le contenu du colloque correspondra à des contenus de modules « entraîneur ».

De même, la présence des stagiaires à ce colloque figurera sur la fiche « ACTEUR » des stagiaires.

- Suivi des stagiaires entrés cette année en formation :

Il est prévu, qu'ayant la liste des personnes entrées en formation (grâce à leurs coordonnées mail), un courriel personnel leur soit adressé en début de saison prochaine, afin de les solliciter, et de lancer un suivi sur les nouveaux modules qui seront mis en place.

Il serait bien de voir au niveau des référents LAO ou coordonnateurs, pour qu'ils puissent mettre en place cette idée, et faire un suivi de ces personnes.

Cette façon de faire se fait déjà au niveau des formations des officiels techniques.

- Compte rendu REGROUPEMENT DES FORMATEURS DE JEUNES JUGES à DIJON.

Sandrine VALETTE – Bénédicte ROZE

La LAO a été une des plus représentées.

Ce rassemblement a été initié par la FFA pour la première fois, avec tous les territoires représentés.

Deux axes de travail essentiellement :

- Evolution du protocole du jeune juge
- Aperçu de ce qui se fait dans les différentes ligues.
- 2 thèmes de Travail sur la formation et l'Evaluation
- Utilisation de la plateforme numérique et de tous ses « à côtés »

La CNJ proposera un bilan en décembre de ce rassemblement de Dijon.

Mais les représentantes de la LAO à Dijon, présentent quelques conclusions de ce regroupement :

PROTOCOLE :

Le jeune juge n'est pas un assistant. C'est un athlète qui s'approprie les règles du jeu de son sport.

Il est nécessaire, qu'au niveau départemental, il y ait un tuteur qui accompagne ces jeunes Juges.

Afin d'assurer et de développer les formations des jeunes juges correctement, il est important que chaque département ait un, voire deux responsables départementaux :

09 – Ariège

11 - Aude – Pierre OLIVE

12 – Aveyron

30 – Gard – Jean-Luc MARTIN et Jean-Alain AUTUORI

31 – Haute-Garonne – Michel DUDIGNAT et David YOUSSEFI

32 – Gers – Bernard MEDIAMOLE

34 – Hérault – Corinne BIAU et Geoffroy CHOQUET

46 – Lot

48 – Lozère – Gérard BROUILLET

65 – Hautes-Pyrénées – Gabriel LEROY et Anne-Marie GOULESQUE

66 – Pyrénées Orientales – Didier PEY

81 – Tarn – Sandrine VALETTE et Sandrine CONJUNGO

82- Tarn-et-Garonne – Claire BRUIN-GAUTIER

Trois départements de la LAO n'ont pas responsables jeunes juges.

- Le club qui engage des jeunes dans cette voie de formation et de certification, s'engage aussi à le faire suivre par une personne du club, qui sera son tuteur.
- La formation sur le terrain est suivie d'une évaluation par QCM généraliste.
- Le jeune participe aux compétitions sur le stade et éventuellement en salle, et fait remplir sa fiche de suivi par le juge arbitre ou le juge responsable.
- Les pratiques par spécialités doivent se faire sur au moins 2 ateliers de nature différente :
Exemples : Lancer avec cage / lancer sans cage
Saut longitudinal / saut verticaux.
- La certification se fait sous la responsabilité de la CDJ ou de la COT départementale.
- Le responsable Jeune Juge récupère les fiches de suivi et les envoie au responsable AFS.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Accès sur le numérique des règles de compétitions : Cela permet de travailler avec des outils ludiques, numériques, dont les jeunes sont les premiers utilisateurs.

Ces outils permettent de se former, grâce à des questionnaires interactifs.

La fédération a offert des tablettes aux formateurs pour inciter au passage numérique de la formation.

Kahoot serait la plateforme utilisée comme outil de formation.

Abonnement de 87 euros par an pour tous les utilisateurs.

Conséquences :

DEMANDE AUPRES DE L'OFA DE METTRE EN PLACE 1 MODULE de formateurs de Jeunes Juges qui sera qualifiant, et qui entrerait dans le classement des clubs

En LAO, on propose pour continuer le développement de la formation et de la certification du jeune juge, et de l'intégrer davantage dans les regroupements d'athlètes U16. Ainsi il est proposé :

- Que 3 Jeunes Juges se retrouvent avec l'équipe de ligue lors du stage de pré-compétition (pour cet été l'arrivée au stage de ces jeunes pourra se faire le 10 juillet).

- Qu'un accompagnateur soit présent lors de ce rassemblement, sur le stage et lors de la compétition.
- 3 jeunes juges iront à Dreux (Finale de Equip'athlé) ou à Toulon (Finale des pointes d'Or) pour obtenir la certification fédérale.

Ainsi intégrés dans l'équipe, on peut espérer que les jeunes juges formés se sentiront partie prenante de l'équipe, et que la LAO pourra proposer des jeunes juges lors des rencontres de la coupe des ligues.

La CRJ est consciente que cette demande a un coût, qui vient s'ajouter à l'abonnement à la plateforme pour les formations.

REMARQUE :

En 2022, l'équipe Occitanie perd la 1^{ière} place et finit 4^{ième}, car elle n'avait pas ses 2 Jeunes Juges au niveau de l'équipe.

Il a été constaté qu'il n'y avait pas assez de jeunes juges fédéraux pour aller le 14 juillet en Coupe de France !

PERSPECTIVES :

➤ La CRJ incite les CDA à récompenser leurs jeunes juges validés départementaux par l'attribution d'un tee-shirt portant la mention « jeune juge ».
Ainsi leur identification sur le terrain, avec ce tee-shirt, pourra être plus facile.

Suite à la validation au niveau régional, le jeune sera équipé d'un sac avec planche et stylo (le coût serait entre 10 à 20 euros environ).

Pour la validation de jeunes juges fédéraux, la récompense reste à définir.

Le coût total des 3 types d'actions à mettre en place pour ces jeunes juges (déplacements à Dreux et Toulon pour la certification fédéral, accompagnement par un responsable / stage en immersion avec les autres athlètes de l'équipe /plateforme interactive / équipement sac à dos, planches, stylos) peut-être chiffré à 3 000 euros.

VOTE PAR RAPPORT AUX ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES JUGES

(Quorum de 18 voix)

- Autorisez-vous cette dépense de 3000 euros pour ces actions pour le développement des jeunes juges en OCCITANIE ?

OUI : 18

NON : 0

ABSTENTION : 0

Un lien étroit est fait avec la COT Régionale, afin de fidéliser les jeunes MINIMES, pour qu'ils œuvrent ensuite en CA et + en tant que juges.

- **Commission du running**

Patricia ALT

➤ **FORMATIONS EN HORS-STADE EN LAO :**

- Bilan : en 2021 il y a eu bien peu de formations à cause COVID.

- Année 2022 : bonne reprise – 39 candidats dont 10 extérieurs de la LAO notamment grâce à la visioconférence.

🌀 Des Formations ont eu lieu en présentiel à Carcassonne (au mois de juillet) et une à Albi (en octobre).

16 personnes ont pu ainsi être formées sur les différents modules du Hors Stade.

🌀 14 ont réussi le module de mesurage et sur le rapport de mesurage.

Un stagiaire a eu son examen de mesurage, les autres restants, doivent passer leur certification.

🌀 Formation de JURU (juges running – starter/chronométreur manuel/juge aux arrivées) : la formation a eu lieu en visioconférence- Ainsi 19 stagiaires ont été formés dont 4 extérieurs à la LAO.

Parmi ces 19, 2 stagiaires ont pu faire leur certification lors du cross de MONTAUBAN et obtenu leur diplôme.

8 autres stagiaires sont attendus sur les cross de Limoux et Carcassonne.

7 stagiaires ont réussi leur QCM et 2 JURU de 2021 ont été validés.

🌀 Juge Running : sur la formation en présentiel, 11 personnes étaient présentes dont 1 de l'extérieur.

10 de ces stagiaires ont été reçus pour leur QCM et 1 a pu être validé.

🌀 Juge de Trail et Montagne : également 11 stagiaires à la formation en présentiel.

9 ont réussi leur QCM et 1 stagiaire a pu être validé.

🌀 Juge de Cross : 12 personnes en présentiel ont suivi la formation dont 1 est extérieur.

9 QCM réussis et 3 Juges de cross ont pu passer leur pratique et sont en cours de validation.

- En cette fin 2022 et début 2023, ces formations vont se poursuivre, avec la proposition au calendrier fédéral sur le site de l'OFA, de formations en visio-conférence :

🌀 Formation de JURU : le 7 décembre 2022

🌀 Formation de juge de CROSS le 14 décembre 2022

🌀 Formation Running : le 04 janvier 2023

🌀 Formation Trail et Montagne : le 25 janvier 2025

CONSTAT : les départements du 09, du 12 et du 46, ne s'impliquent pas dans ces formations, ce qui est regrettable.

➤ **COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLENIERE SUR LE RUNNING A VALENCE :**

IMPLANTATION DES CHAMPIONNATS DE France :

- Championnats de France de Trail : Trail de la « cité des pierres » 17/18 mars 2023.
- Championnats de France des 24h Albi en 27 et 28 mai 2023
- Demande du CDA 65 : au début du mois août d'organiser la course du kilomètre vertical, accordé par la FFA qui leur a envoyé le cahier des charges.
- Championnats de France de CROSS à Carhaix.

Actuellement il n'y a pas d'implantation pour le 5km, semi, marathon, Ekiden et le 100 km, car il n'y a pas de candidats.

Retour sur le 5 km : Comme il y a eu beaucoup de mécontentements, vis-à-vis des courses virtuelles, qui ont mis un grand bazar sur les qualifications en 2022, cette étape pour les qualifications a été supprimée.

Une réunion aura lieu en janvier pour statuer sur les participations des MINIMES à participer ou non sur les 5km. Cette réunion réunira les commissions CNJ/CN Running/ DTN RUNNING ET DTN JEUNES.

But :

- Mettre des objectifs communs entre DTN et les commissions.
- Harmoniser les possibles pour les jeunes coureurs.

Les Hauts de France (et plus précisément St-OMER) ont été sollicités pour organiser le France des 5km le 23 avril 2023.

En LAO, Castres sera sollicité pour organiser la ½ finale des France des 5 km.

Propositions d'implantation des championnats Régionaux 2023 :

- Castres : 10 km (et donc le 5km ½ finales)
- Semi-Marathon : Nîmes
- Marathon : Albi
- 100km : Millau
- Trail : Trail des Cathares : Carcassonne – mai 2023

Patricia ALT demande si l'on pourrait reconduire l'aide de la LAO pour les coureurs licenciés « compétition » en Occitanie.

Avant de se prononcer, il faudrait avoir l'ensemble du coût des championnats régionaux pour 2021/2022.

Eric ALBERT comptabilise à l'heure actuelle une enveloppe de 3 475 euros qui ont été remboursés. Il manque encore le remboursement des 10km Alès. A déterminer et proposer à vote ultérieurement.

Informations diverses :

- 10km : Mettre en même temps le match Interligues
- e-logica après les championnats de France de cross devrait être tester sur piste.
- A partir du 20 décembre, tous les J.A du Hors Stade doivent être saisis sur Calorg, et ce avant le 20 décembre, sinon le label ne sera pas reconduit pour les organisations du 1^{er} trimestre 2023 !

Difficultés en LAO : des Juges Arbitres running ne répondent pas.

La difficulté vient aussi des distances importantes sur la région (efforts de la FFA sur les rétrocessions)

- Marathon de Paris 2024 : Le parcours passerait au pied des grand monuments parisiens, mais les organisateurs ne tiennent pas compte des conditions de courses.

○ **CSO**

Pierre OLIVE – AOL – Éric ALBERT

- Circuit Régional des Meetings

1- Le classement se fera par famille :

Il sera établi par le siège de la LAO et publié le plus souvent possible sur le site LAO.

Pour être classé dans une famille, un athlète doit participer à 3 (ou 4) compétitions au maximum de la liste suivante :

- Championnat régional individuel des catégories CA-JU-ES-SE

- Meetings du circuit régional LAO

Pour chaque athlète, seule la meilleure cotation par famille sera prise en compte sur chaque compétition.

Le calcul des points sera effectué à partir de la table de Logica. Chaque cotation, réalisée lors du championnat régional, est bonifiée de 100pts

2- Modifications importantes par rapport aux années précédentes :

Toutes les épreuves de tous les meetings du circuit comptent.

Les championnats régionaux ne sont plus obligatoires mais sont bonifiés de 100pts

L'obligation de sortir de son département est supprimée.

Le meeting de RODEZ organisé en septembre 2022 est la 1^{ère} compétition du circuit des meetings 2022-23

➤ Calendrier :

- Lors du GTO, à Carcassonne, Il a été demandé qu'il y ait 3 semaines au moins entre les championnats

LAO des Epreuves Combinées et les championnats de France.

La responsable technique des EC en LAO, Marisa de Aniceto s'est déclarée favorable à cette demande.

La CSO a donc décidé de proposer au CD LAO de fixer ces championnats LAO des EC aux 3 et 4 juin 2023.

- Lors de la réunion des Territoires, les présidents des Comités Départementaux ont demandé que les secteurs ne soient plus organisés sur les deux compétitions et que les weekends laissés libres puissent servir aux championnats de proximité. La CSO a décidé de proposer au Comité Directeur de ne plus organiser ces championnats de secteurs.

Implantations proposées des diverses organisations :

07/05/2023	1 ^{er} TOUR DES INTERCLUBS	Muret, Blagnac, Castres, Nîmes, Perp
21/05/2023	Finales des INTERCLUBS	Perpignan, Rodez et Muret
28/05/2023	FINALE EQUIP'ATHLE	Rodez
03 et 04/06/2023	CHAMPIONNATS EPREUVES COMBINEES L	Carmaux
17/06/2023	CHAMPIONNATS ES LAO + Meeting Reg CA	Perpignan
25/06/2023	CHAMPIONNATS POINTES D'OR LAO	Castres
01 et 02/07/2023	CHAMPIONNATS ELITE et CA/JU LAO	Albi
08/07/2023	MEETING REGIONAL « OPEN DE France »	A déterminer

La compétition du 8 juillet, « OPEN de France », a été oubliée dans l'appel à candidature et sera donc proposée à positionnement aux clubs / CDA.

VOTE PAR RAPPORT AUX DATES ET IMPLANTATIONS DU CALENDRIER REGIONAL

(Quorum de 18 voix)

- Acceptez-vous le calendrier proposé par la CSO avec les implantations ainsi réparties ?

OUI : 18

NON : 0

ABSTENTION : 0

Il est demandé au Comité directeur si le déplacement à Lyon pour le match CA/JU est envisageable.

Le Comité Directeur se prononcera s'il y a des accompagnateurs.

Sandrine VALETTE, Bénédicte ROZE et Christine LAGONNELLE se proposent d'être les élues référentes de ce déplacement.

VOTE PAR RAPPORT AU DEPLACEMENT A LYON POUR L'INTERLIGUE CA/JU

(Quorum de 18 voix)

- Etes favorable pour que la LAO participe au Match CA/JU à LYON

OUI : 18

NON : 0

ABSTENTION : 0

La LAO participera à ce Match CA/JU à Lyon.

À la suite de cette décision, la CSO LAO propose une modification du calendrier comme suit :

- **4 et 5 février 2023 : CHAMPIONNATS LAO CA/JU EN SALLE à TARBES**
- **12 février 2023 : CHAMPIONNATS LAO LANCERS LONGS + POIDS à SESQUIERES**

Cette modification est adoptée à l'unanimité du CDLAO.

- Championnats de France et Compétitions Nationales et Internationales en OCCITANIE en 2023

- ✓ 18 - 19 Mars TRAIL Long et TRAIL Court MONTPELLIER le VIEUX
- ✓ 14 Juillet Coupe de France Minimes des Ligues ALBI
- ✓ Endroit 28 – 29 Juillet ELITE PISTE ALBI
- 24 HEURES ALBI
- Meeting National PEZENAS
- Meeting National TOULOUSE (SATUC)
- Meeting National MONTPELLIER

❖ **Agenda des réunions futures**

AOL - Chantal DUPRAT

AG LAO 25. 03. 2023 à CASTELNAUDARY de 9h30 à 17h00

➤ **COMITES DIRECTEURS**

18/02/2023	Préparation de l'AG et vote du budget	ALBI
13/05/2023		MONTPELLIER
24/06/2023		BALMA
14/10/2023		BALMA
02/12/2023		BALARUC LES BAINS

➤ **COMITES DE TERRITOIRES :**

18/01/2023	Visio	
09/05/2023	Visio	
16/09/2023	Présentiel	CARCASSONNE
29/11/2023	Visio	

➤ **BUREAUX EXECUTIFS :**

21/01/2023	Présentiel	CARCASSONNE
18/03/2023	Présentiel	TOULOUSE (CREPS)
15/04/2023	Présentiel	ALBI
28/06/2023	VISIO	
02/09/2023	Présentiel	NARBONNE
02/12/2023	VISIO	

❖ **Questions diverses**

Par écrit avant le 30 Novembre 2022.

- Pierre Olive demande que

Le COMITE DIRECTEUR se prononce sur **l'autorisation, que clubs puissent participer avec liberté de participation (ou non) le 14 mai, pour Equip'athlé printanier avec inscription libre** : liberté de participer sur un des lieux proposés et engagement d'autant d'équipes que souhaitées par le club.

VOTE PAR RAPPORT A LA LIBRE PARTICIPATION DES CLUBS A EQUIP'ATHLE PRINTANIER
(Quorum de 18 voix)

- Etes favorable à cette libre participation ?

OUI : 8

NON : 4

ABSTENTION : 6

La proposition du Président de la CSO est acceptée.

- Journée de formateurs : Sandrine VALETTE.

Le lendemain de l'Assemblée Générale de la ligue, donc le 26 mars à CASTELNAUDARY, 40 personnes seront réunies pour la formation de formateurs de jury de compétition.

Sandrine VALETTE demande la prise en charge des repas des stagiaires par la LAO.

André OLIVE demande que soit monté le budget de cette opération, en termes de repas, afin de pouvoir le soumettre au Comité Directeur.

➤ Assemblée Plénière du running :

Patricia ALT demande que l'on puisse retenir une salle à Balma (siège de la ligue) pour cette assemblée plénière du Running.

Ce sont 20 personnes qui seraient présentes lors de cette réunion.

Après consultation du planning de réservation des salles au CROS, la salle visio est retenue, pour le 21 janvier 2023.

➤ Marc DELAY ayant été le représentant de la ligue à la suite d'une réunion bien peu formelle sur le souci du stade de Sesquières, propose de

De mettre en place un groupe de « gestion » du stade de Sesquières, afin d'être des interlocuteurs écoutés et crédibles (représentants de la ligue, du CDA 31, des clubs appelés « résidents »), pour éviter un déferlement de personnes qui s'entretiennent avec des élus, avec la presse, sans préparation, et qui émettent, plus des convictions personnelles que des propos courtois et argumentés pour faire avancer un dossier récurrent sur notamment les gens du voyage.

Fin de séance 17h30.

Chantal DUPRAT
OLIVE
Secrétaire Générale LAO
LAO



André
Président



André OLIVE